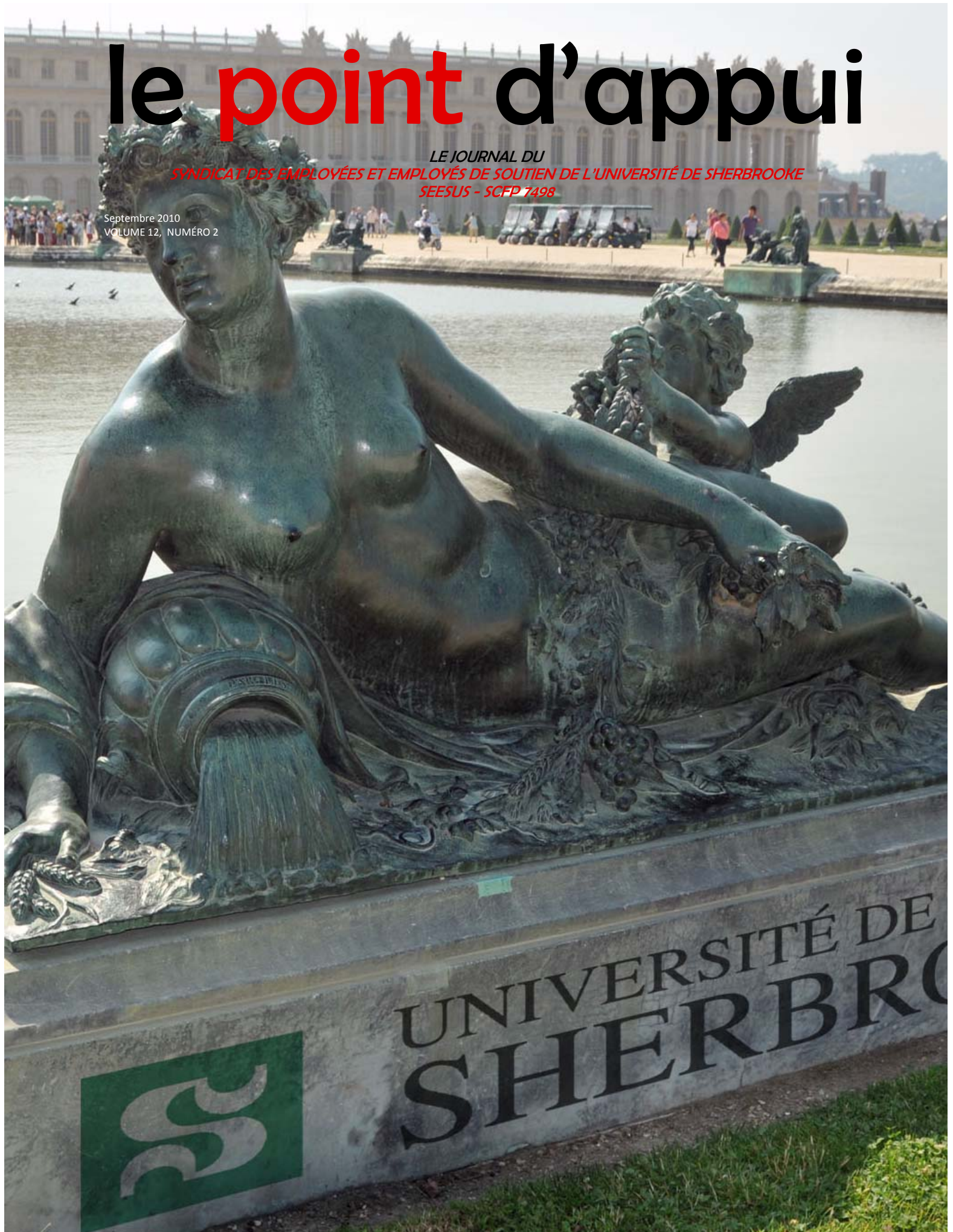


le point d'appui

LE JOURNAL DU
SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SEESUS - SCFP 7498

Septembre 2010
VOLUME 12, NUMÉRO 2



2 Éditorial

Richard Corriveau



À la une de ce numéro du **point d'appui**, une déesse croquée sur le vif à Versailles : sans doute un effet du « The sky's the limit !... », qu'on nous a si souvent répété à une époque, pas si lointaine, avant que le vent d'austérité ne se mette à souffler de partout et où les jours ne s'annonçaient pas « tristes et gris comme un camion de l'Hydro »... Mais il n'est pas vrai que tout est morne à l'automne. Il y a les vendanges, une bonne récolte de textes pour le **point d'appui** et, au SEESUS, les élections. Tout cela illustre la vitalité de notre vie syndicale et à la lecture de tous ces textes d'opinion ou de ces comptes rendus de nos activités, vous serez à même de le constater. Et nous ne parlons même pas de la négo qui occupe la plus grande partie de nos énergies et de notre temps. Nous en parlerons à l'assemblée générale du 28 septembre. Il y a aussi une page d'info-négo qui a été ajoutée à notre site web. Nous comptons, à l'avenir, utiliser davantage ce véhicule pour vous tenir au courant de l'évolution de la négo au fur et à mesure qu'il y aura des avancées significatives.

Des réalisations et des projets à l'information

Pourtant conventionné, l'échange de renseignements avec les Ressources humaines (RH) avait été interrompu en juillet 2007, lorsque les RH de l'époque ont changé leur système informatique. Cette interruption a eu plusieurs inconvénients pour nous, principalement parce que nous ne pouvions plus retracer les membres, faire le suivi de différents articles de la convention, dresser des listes de membres, des listes d'envoi, d'étiquettes, etc.

Quand le Comité de négo a commencé ses travaux, il devenait plus qu'impératif de faire enfin respecter la convention actuelle en ce qui a trait à l'échange de données. Cela aura pris une année afin de nous entendre sur le format des données, car dans le nouveau système des RH la nomenclature avait changé.

Assemblée générale
Mardi 28 septembre 2010
15 heures
Centre culturel

Points à l'ordre du jour

- Élections
- Négociations

UN 5@7 SUIVRA

Il a fallu établir des tables de concordance afin de réanimer notre propre système de données. L'échange a repris depuis le mois de mai 2010. Des améliorations ont été apportées à notre ancien système, et aujourd'hui il a retrouvé toute sa fonctionnalité. Par contre, étant donné son grand âge, il faudra prévoir le remplacer à moyenne échéance. Les travaux de l'année dernière serviront de première analyse de nos besoins d'information. Une solution clef en main a été explorée, mais les coûts nous sont apparus prohibitifs. Au cours de la prochaine année, nous projetons établir des contacts avec d'autres syndicats semblables au nôtre. Une mise en commun de nos ressources pourrait nous permettre d'obtenir un système performant à un coût abordable.

Nous caressons également un projet de refonte de notre site web afin de le rajeunir et d'offrir une actualisation de l'information plus facile et surtout plus soutenue. Il y aura aussi, au cours de l'année, une série de rencontres avec des représentants syndicaux portant sur l'organisation syndicale de façon générale et sur différentes problématiques reliées aux relations de travail avec des sujets comme « **comment remplir un formulaire de CSST ?** » ou encore « **qu'est-ce qu'un grief?** ». Voyez plus loin les trois dates des rencontres prévues cet automne.

Enfin, pour répondre à une demande de quelques membres, nous prévoyons offrir à qui le désire, de ne plus recevoir le journal dans sa version papier, la version électronique étant disponible sur notre site web. À présent que nous pouvons compter sur des listes d'envois plus stables, il deviendra possible de gérer cette option dans un avenir rapproché.

Comme vous voyez, ce ne sont pas les projets qui manquent. Bonne lecture!

Éditorial	2
Mot du président	3
Élections	4
Équité salariale	5
Opinion des membres	5
Respect et intégrité	8
Programme de bourses	8
Conseil syndical	9
Stationnement	11
Mouvement du personnel	12

Dans ce numéro



J'espère que vous avez tous passé de bonnes vacances et que la rentrée s'est bien passée, car nous aurons un automne bien rempli. Pas besoin de vous rappeler que nous sommes en négociations avec l'Employeur. Après une trop courte pause estivale, les négos ont repris de plus belle depuis le début septembre et se poursuivent de manière hebdomadaire. Nous n'avons toujours pas abordé les articles à incidences monétaires et déjà nous percevons que ça ne sera pas facile. Je vous invite en grand nombre à l'assemblée générale qui aura lieu le 28 septembre prochain. Vos représentants en profiteront pour faire le point à ce sujet.

Comme d'habitude, nous aurons des élections à quatre postes de l'exécutif syndical comme prévu aux statuts. Je me permets de vous annoncer que je solliciterai un nouveau mandat afin de vous représenter à titre de président.

Exceptionnellement, un cinquième poste sera en élection, soit celui de Vice-président aux relations de travail. L'Assemblée aura pour mandat de combler un intérim d'un an suite à une vacance à ce poste. Je profite de l'occasion pour souligner l'excellent travail de mon confrère Daniel Bizier qui occupait ce poste depuis les deux dernières années. Ce fut un honneur de lutter à ses côtés pour le bien de l'Université et surtout de ceux qui y travaillent.

Dans un autre ordre d'idées, vous avez sans doute tous remarqué les chantiers de construction un peu partout à et autour de l'Université. C'est la valse, que dis-je, la pluie des millions! Que penser des centaines et des centaines de millions qui coulent, tel un marais, dans la cour de madame Samoisette. Contrairement au commun des mortels, l'Université semble oublier un petit détail important. Elle est en train, à coup de grandes subventions, de se doter des installations les plus modernes et les plus performantes qui soient. Cette écurie de « *Formule 1* », de plus de deux cents millions \$, ne peut fonctionner sans équipe. Cette équipe, c'est le personnel de soutien. Tous ces bâtiments auront besoin de gens afin de fonctionner.

Bien sûr, il est facile pour madame Samoisette de répondre que ce n'est pas le même budget. Il y a la Loi 100 qui oblige les universités à se serrer la ceinture et elles ne peuvent pas songer nous donner de

rattrapage salarial. Eh bien non! La Loi 100 ne vise pas le personnel de soutien, mais bien le personnel-cadre qui, soit dit en passant, n'a jamais été aussi bien garni. Deux directeurs au Service des immeubles, comme si un seul n'était pas encore assez de problèmes. Au diable la Loi 100! On nous dira « nous sommes dans une crise économique après tout ». La crise économique n'a pas frappé le Québec de la même façon qu'aux États-Unis. Le commerce et la construction vont très bien. Dans une période de récession, il faut investir massivement dans ses infrastructures. Ces mêmes infrastructures ont besoin de bras et de jambes. Moi je crois sincèrement qu'il faut aussi investir massivement dans l'humain si on veut que tout ça fonctionne. Il ne faut pas nous prendre pour des valises.

Est-ce que l'Université n'aurait pas les moyens de ses ambitions?

Stéphane Caron
Président

RENCONTRES D'INFORMATION SEESUS

Personne ressource : Charles Miquelon

Dates : 7 octobre
4 novembre
2 décembre

Heure : 12 heures à 13 heures

Local : A8-239

Ces séances d'information syndicale se veulent informelles et ouvertes. Des sujets comme l'application de la convention collective, les procédures reliées aux griefs ou à la CSST, ou encore, les procédures et structures syndicales, pourront y être abordés.

Un rappel de la tenue de chaque rencontre vous sera envoyé par courriel. C'est une invitation à toutes et à tous.

- 4 *Les candidatures reçues pour les différents postes en élection au sein de l'Exécutif syndical sont par ordre de réception. La période de mise en candidature se terminait à 15 h le mardi 14 septembre 2010.*

Présidente ou président

Nom : Stéphane Caron

Endroit de travail : STIC, FMSS

RAISONS POUR LESQUELLES J'ASPIRE À CE POSTE : Au fil des années, j'ai occupé différentes fonctions autant dans les instances syndicales qu'universitaires. Depuis 2008, j'ai eu la chance et l'honneur d'effectuer un premier mandat à titre de président du SEESUS. Je choisis de solliciter un nouveau mandat pour pouvoir mener à terme la négociation de la convention collective et pouvoir vivre son application.

DES IDÉES SUR LE GENRE DE SYNDICALISME QUE JE VEUX DÉFENDRE : Un syndicalisme honnête, juste et transparent qui n'a pas peur des nouvelles idées. Le Syndicat est moteur de changements sociaux et c'est à mon avis le meilleur endroit pour changer et améliorer les choses.

Vice-présidente ou vice-président « recherche »

Nom : Lucie Chouinard

Endroit de travail : Endocrinologie, FMSS

RAISONS POUR LESQUELLES J'ASPIRE À CE POSTE : Même si je suis impliquée depuis plusieurs années, j'ai encore à cœur d'améliorer nos droits collectifs. Nous avons obtenu que les deux accréditations soient fusionnées, mais il reste encore à négocier les conditions dans lesquelles l'intégration de la recherche se fera dans la nouvelle convention. Je pense que je suis en mesure de bien servir la cause grâce à l'expérience acquise et à ma présence à la table de négociation.

DES IDÉES SUR LE GENRE DE SYNDICALISME QUE JE VEUX DÉFENDRE : Le but ultime, pour moi, reste encore et toujours de faire reconnaître et respecter le travail du personnel de soutien de l'Université de Sherbrooke et plus particulièrement les gens qui travaillent sur des projets de recherche subventionnés. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer leurs conditions de travail et je veux y mettre l'énergie et les efforts

Les postes sont :

- **Présidente ou président**
- **Vice-présidente ou vice-président « recherche »**
- **Vice-présidente ou vice-président à l'information et aux communications**
- **Représentante ou représentant aux affaires externes**

Vice-présidente ou vice-président à l'information et aux communications

Nom : Richard Corriveau

Endroit de travail : Service des technologies de l'information

RAISONS POUR LESQUELLES J'ASPIRE À CE POSTE : D'abord parce que je suis convaincu qu'une information libre et objective, qui ne craint pas la confrontation des idées, est primordiale pour élaborer et mener à bien nos actions syndicales. J'ai été délégué du STI pendant 6 ans. Depuis 2002, je suis coresponsable du point d'appui. Je termine un deuxième mandat à l'Exécutif comme vice-président à l'information et aux communications et je désire poursuivre mon travail au sein de l'Exécutif et au Comité de négociation.

DES IDÉES SUR LE GENRE DE SYNDICALISME QUE JE VEUX DÉFENDRE : Un syndicalisme axé d'abord et avant tout sur la défense de ses membres, mais qui n'exclut en rien la recherche d'une meilleure répartition de la richesse et d'une plus grande justice sociale.

Représentante ou représentant aux affaires externes

Nom : Daniel Proulx

Endroit de travail : Homme de service, Centre sportif

RAISONS POUR LESQUELLES J'ASPIRE À CE POSTE : J'aimerais continuer le travail commencé en tant que représentant du SEESUS dans les instances externes, alors je réitère un mandat afin d'assurer et de consolider notre présence et notre participation qui sont très importantes, soit d'aller chercher de l'information qui nous est très utile au SEESUS.

DES IDÉES SUR LE GENRE DE SYNDICALISME QUE JE VEUX DÉFENDRE : Le Syndicat, pour moi, est un organisme qui est à l'écoute de ses membres et qui assure la défense des droits de tous les syndiqués et syndiquées.

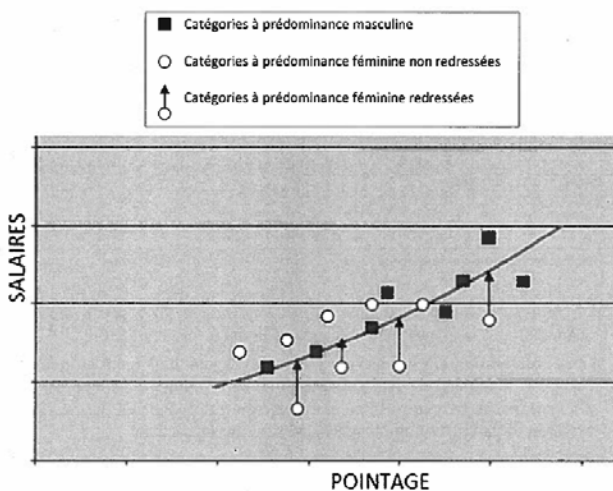
Élections

Équité salariale

La Loi sur l'équité salariale a pour objet de corriger, à l'intérieur d'une même entreprise, les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des fonctions dans des catégories d'emplois à prédominance féminine. Ainsi, aucun redressement n'est effectué pour les emplois à prédominance masculine, et ce, peu importe où ils se situent sur la courbe salariale.

Pour déterminer les nouveaux taux de salaire, le Comité (formé de Mmes Louise Ainslie, Lucie Bédard et Linda Boisclair pour le SEESUS et de MM. Clément Huneault et André Pelletier pour la partie patronale) a réévalué l'ensemble des emplois bureaux, métiers et techniques. À la fin des travaux, une courbe salariale avec les pointages des emplois à prédominance masculine sera tracée. Les pointages des emplois à prédominance féminine seront ensuite intégrés à la courbe. Il y a redressement salarial quand les salaires des catégories d'emplois à prédominance féminine se situent sous la courbe. Le graphique suivant illustre ce principe :

Un deuxième affichage sera fait à la fin des travaux et vous indiquera les catégories pour lesquelles il y aura redressement salarial. Un courriel du SEESUS vous parviendra pour vous prévenir du moment de cet affichage.



« Le Service des immeubles se donne les moyens de livrer des projets majeurs »

Sonia Royer, André Robert, Jonathan Gagnon,
Daniel Bizier, Jean-Guy Leclerc, Mireille Lagacé
Service des immeubles

Bonjour,

J'aimerais réagir à l'article paru le 25 mars 2010 dans le journal de l'Université de Sherbrooke « Le Service des immeubles se donne les moyens de livrer des projets majeurs »

C'est bien beau d'engager un autre directeur afin de gérer tous ces nouveaux projets, mais qui s'occupera des projets déjà en marche, des demandes d'estimations provenant de toutes les facultés des campus principal, de la santé et de Longueuil ? Une fois que ces bâtiments seront construits, qui en fera l'entretien et la réparation ? Car nous le savons, des bâtiments neufs apportent toujours un lot de demandes de travail et d'estimations suite à des coupures de dépassement des budgets ou ajustement des espaces.

Depuis plusieurs années, plusieurs secteurs (pour ne pas dire tous les secteurs) du Service des immeubles se plaignent du manque de personnel,

autant du côté technique que du côté métiers et services.

À cela s'ajoute le départ de personnes qui doivent quitter pour un congé de maladie à cause de la surcharge de stress et de travail ou relié à des blessures dans le cadre de leurs fonctions. On parle des « chefs », mais où sont les « Indiens » ? Car nous le savons tous que ce sont les « Indiens » qui font avancer le bateau et que sans « Indiens » le bateau coule. Alors je me demande bien comment nous, les employés, les « Indiens » ferons pour gérer tous ces nouveaux pieds carrés. Nous avons déjà la langue à terre. Nous fonctionnons par priorité ou quand les facultés crient. Nous avons beau dire que nous avons besoin d'aide, que nous ne suffisons pas à la tâche ni aux demandes que nous recevons, on s'en fait toujours rajouter par-dessus.

Quand serons-nous entendus et écoutés? Serait-ce quand la moitié du personnel sera en « burnout »?

OPINION DES MEMBRES (suite)

Un retour à la recherche : Passion ou Raison?

Francine Grondin

À l'été 2007, j'ai perdu mon emploi à la recherche à cause du non-renouvellement de subventions, le taux de succès au concours des Instituts de Recherche en Santé du Canada étant extrêmement bas. Les perspectives étant mauvaises du côté de la recherche, et n'ayant rien à perdre, je me suis alors inscrite sur la liste de rappel **avec 0 jour d'ancienneté**.

Depuis, j'ai travaillé presque à temps complet « au général » et j'ai maintenant 2 ans et 210 jours d'ancienneté. À chaque contrat obtenu, on m'a toujours accordé l'échelon le plus élevé et le salaire correspondant sans que j'aie à argumenter, le tout selon les règles d'embauche de la lettre d'entente #3 de la convention de l'Unité 74.

Voici ma situation à la fin de mon contrat à la recherche en 2007 :

Taux horaire : 21,60 \$ l'heure, soit l'échelon 14 de 20 échelons. Malgré 31 ans à la recherche, je n'avais pas encore atteint l'échelon 20. Notons que cela correspondait à ce moment à l'échelon 3 d'un technicien de laboratoire à l'Unité 74.

À la fin avril 2010, l'Université de Sherbrooke a affiché une offre d'emploi comme technicienne de laboratoire à la recherche au service d'endocrinologie à la FMSS.

Expérience demandée : de 1 an à moins de 2 ans

Salaire : de 17,54 \$ à 25,18 \$ l'heure (après 20 échelons)

Durée du contrat : 1 an avec possibilité de renouvellement

Avec mes 31 ans de service continu de 1976 à 2007 comme technicienne de laboratoire à la recherche, je pourrais être en très bonne posture pour décrocher cet emploi. Le « timing » serait excellent, car je viens de terminer un contrat comme surnuméraire au Service de la formation le 7 mai dernier. De plus, j'ai une amie de longue date qui travaille comme technicienne à la recherche dans ce service, je pourrais de nouveau côtoyer mes anciens collègues de la recherche.

Être ou ne pas être... une technicienne à la recherche: voilà la question.

Que choisir?

A) Retour comme technicienne à la recherche.

B) Retour sur la liste de rappel en attendant un autre contrat comme surnuméraire ou remplaçante.

Tableau comparatif

Retour comme technicienne à la recherche.

Unité 98 : positif

- ◇ Un retour avec mes collègues de la recherche
- ◇ Un défi à la mesure de mes compétences directement relié à ma formation et mon expérience
- ◇ Un travail très stimulant et passionnant

Unité 98 : négatif

- ◇ Aucune garantie de retrouver mon salaire de 2007
- ◇ Possibilité de retour à l'échelon 1 de la recherche soit 17,54 \$ comme taux horaire
- ◇ Aucune reconnaissance des années de service continu à la recherche
- ◇ Contrat d'un an renouvelable conditionnel à l'obtention de subventions de recherche
- ◇ Aucune garantie que les fonds de recherche seront disponibles pour une autre année à la fin du contrat
- ◇ Aucune permanence possible, aucun plan de carrière sinon la précarité continue
- ◇ Aucune année supplémentaire d'ancienneté reconnue par l'Université si j'obtiens cet emploi: seulement une année de plus de service continu
- ◇ Semaine de travail selon les besoins du projet, disponibilité à faire les expériences soirs et fins de semaine
- ◇ Difficulté à reprendre les heures supplémentaires travaillées soir, samedi et dimanche en temps compensé et encore plus difficile de se les faire payer en salaire
- ◇ Retour sur la liste de rappel en attendant un autre contrat comme surnuméraire ou remplaçante.

OPINION DES MEMBRES (suite)

Unité 74 : positif

- ◇ Accumulation d'ancienneté pour chaque jour travaillé
- ◇ Échelon maximum avec le salaire selon la classe du poste occupé sans avoir à négocier
- ◇ Possibilité d'obtenir un poste permanent dans l'année qui vient
- ◇ Conversion des années de service continu depuis juin 1998 (date de signature de la première convention collective de la recherche) en années d'ancienneté après l'obtention d'un poste permanent donc 12 ans d'ancienneté potentielle au total (ou 9 ans d'ancienneté récupérée pour 1998-2007)
- ◇ Horaire variable et reprise de temps facile à négocier
- ◇ Temps supplémentaire du samedi payé à 150 % et le dimanche à 200 % sans avoir à négocier
- ◇ Mêmes avantages (assurances collectives et régime de retraite) que les réguliers

Unité 74 : négatif

- ◇ Vacances à planifier en fonction des fins de remplacement
- ◇ Apprentissage à refaire
- ◇ Performer à chaque nouveau remplacement
- ◇ Créer continuellement de nouveaux liens avec les collègues

En résumé

Si je retourne à la recherche:

Points positifs : Très peu nombreux sauf retrouver des collègues de longue date et un travail parfois plus stimulant

Points négatifs : Beaucoup plus nombreux. Je devrai entre autres négocier avec le chercheur l'échelon auquel je serai payée; je pourrais me retrouver au bas de l'échelle car il demande 1 à 2 ans d'expérience. Dans le passé, j'ai toujours trouvé gênant pour ne pas dire humiliant d'avoir à négocier mon salaire chaque année. Accepter un emploi en recherche ne m'avance en rien car je devrai recommencer à zéro ou presque avec un autre chercheur si les fonds ne sont pas renouvelés... Tout cela sans accumuler d'ancienneté et même perdre le peu que j'ai accumulé si je reste plus de 12 mois à la recherche!

Si je reste sur la liste de rappel

Points positifs: Assez (très) nombreux, car il y a peu d'attente entre les remplacements avec plus de 2 ans d'ancienneté. De plus, l'Université reconnaît les années travaillées à l'Université en me donnant l'échelon maximum de la classe d'emploi. Plusieurs surnuméraires obtiennent un poste après 3 ans, donc espoir d'en finir avec la précarité. Finalement la découverte d'un nouveau milieu de travail à chaque contrat peut être assez stimulante.

Points négatifs : Peu nombreux puisque j'ai la possibilité de réserver 4 semaines pour non-disponibilité à des fins de vacances. À ce jour, j'ai obtenu 2 semaines en juillet 2008 et 3 semaines à l'été 2009 et réservé 4 semaines pour l'été qui vient, alors c'est vraiment possible de réussir à les planifier. Cependant, on me propose du travail qui n'est pas nécessairement à la mesure de mes compétences ou directement relié à ma formation et mon expérience...

En conclusion

EXIT la passion, bonjour la raison.

Un retour à la recherche dans ces conditions, **NON MERCI!**



Respect et intégrité

Charles Miquelon

- « Ce n'est qu'une employée SEESUS »
- « La convention ne s'applique pas à la faculté »
- « Nous les chefs et vous les indiens »

Ce sont des discours qu'on croirait être des années 1950... Par contre, ce sont des citations que des gestionnaires de faculté ou de service ont mentionnées devant moi ou qui m'ont été rapportées. J'aurais pu en mentionner d'autres, mais ça illustre une situation malsaine qui s'amplifie dangereusement.

Serait-il temps de passer à un nouveau mode de gestion et d'organisation adapté aux années 2010 ?

Un livre fort intéressant, et qui traite du sujet, a été publié aux presses de l'Université Laval : « Travail, organisation et santé. Le défi de la productivité dans le respect des personnes » .

« Le travail, est-ce encore la santé ? Ou faut-il perdre sa vie à la gagner? Les réalités d'aujourd'hui offrent de troublantes réponses à ces vieux adages : dépression, épuisement professionnel, détresse psychologique et absences pour maladie témoignent d'une crise dans la relation entre la personne et son travail. Encore faut-il la reconnaître et accepter d'en partager la responsabilité.

... Bien sûr, il reste toujours de bons milieux de travail et des employeurs renommés pour les qualités humaines de leur gestion. Mais les forces qui gouvernent présentement les marchés contribuent plutôt à la consolidation des pratiques de gestion nocives pour les travailleurs qui les subissent. Un équilibre a été rompu et les coûts humains et financiers de cette rupture sollicitent l'attention des acteurs sociaux. Il devient urgent d'agir autrement. »

Le respect d'une convention collective par l'employeur est une première étape pour montrer le respect envers ses salariés et l'intégrité de ceux-ci. Estimer ses employés est également de les traiter équitablement avec intégrité. Au cours de l'année 2009, il y a eu 55 infractions rapportées par l'entremise des griefs. Pour l'année en cours, il y a 37 griefs. Les années passent, mais est-ce que les mœurs évoluent?

Bourses gagnées Hiver 2010

Le 1^{er} avril dernier, le Comité exécutif a analysé les 12 demandes de bourses reçues au bureau du SEESUS pour la session d'hiver 2010. Voici les personnes gagnantes des bourses au montant de 500 \$ chacune :

- Pour son **RENDEMENT ACADÉMIQUE**, la bourse a été remise à **Monsieur Suhail Ben-Amor**, étudiant au premier cycle au programme de médecine, fils de Mme Carole Cloutier de la FEPS.
- Pour son **IMPLICATION SOCIALE**, une bourse a été remise à **Mme Ariane Dion-Deslauriers**, étudiante au premier cycle en service social, fille de M. André Deslauriers du Service des immeubles.
- Parmi toutes les demandes reçues, le nom de **M. Antoine Bezeau-Tremblay**, fils de Mme Annie Bezeau du S.T.I., a été tiré **AU HASARD**. M. Bezeau-Tremblay complète un baccalauréat en génie mécanique.

Félicitations et bonne chance dans la poursuite et la réussite de vos études.

Nouvelles du 15 juin 2010

Odile Couture



Conseil syndical

Équité salariale

À ce moment-ci, l'évaluation de presque tous les emplois a été faite, mais il reste encore des facteurs en litige. Il faut également s'entendre sur la pondération, c'est-à-dire, sur le nombre de points pour chaque emploi. Pour le même nombre de points le salaire doit être égal. Nous avons 165 catégories d'emplois. Toutes celles qui sont considérées comme neutres ne sont pas comptabilisées. Il n'y a que les catégories à prédominance féminine où il y a des ajustements.

Depuis janvier 2010, les membres du Comité sont libérées à temps plein. Tout doit être terminé avant le 31 décembre, sinon l'employeur devra payer des pénalités. Le premier affichage est sur le site du SEESUS dans la section « Documentation ». Des informations seront mises sur le site du SEESUS autant que possible.

Dominique Delorme, conseillère au SCFP, donne un bon coup de main et permet une coordination des travaux avec les autres universités.

Négociation

Le Comité de négociation s'est rencontré plusieurs jours en juin. La présence du conciliateur facilite le déroulement des rencontres. Le monétaire n'est pas encore déposé par l'employeur. Mis à part le personnel chargé de cours, tous les syndicats seront en négociation d'ici la fin de l'année.

On souligne l'importance que les gens s'identifient à l'aide du badge des abeilles comme appui au Comité de négociation. Il n'y a rien de plus facile que de vouloir régler rapidement. Nous allons prendre le temps qu'il faut pour faire comme il faut.

Comité d'élections

Le Comité d'élections sera composé de Dominic Brisson comme président, de Chantal Roy de la FLSH comme secrétaire, de Lucie Lapierre, Langis Morin et Karel Forestal comme scrutateurs.

Comité des relations de travail

Le mandat de Louise Ainslie comme représentante du groupe bureau a été renouvelé pour une période de deux ans débutant en septembre.

Relations de travail

Depuis l'arrivée du nouveau directeur des ressources humaines, l'attitude de nos interlocuteurs au Service des ressources humaines est un peu plus fermée. Nous avons également une attitude plus combative. Il y a beaucoup de griefs, de situations plus problématiques...

Entre autres, deux travailleurs ont été suivis par une firme privée avec filature vidéo. Un des travailleurs a été congédié. À la suite de plusieurs journées d'arbitrage, l'arbitre a tranché en faveur de l'employeur. Nous avons aussi perdu en Cour supérieure. En exécutif, la décision a été prise de demander la permission d'en appeler dans ce dossier. Le message doit être clair : lorsqu'un travailleur est maltraité, nous allons jusqu'au bout.

Nous avons également une poursuite en vertu de l'article en 47.2. Auparavant, cet article était utilisé uniquement dans les cas de congédiement. La loi a changé depuis quelques années. Les gens peuvent maintenant contester des situations qui impliquent le syndicat. Lorsque ça implique un de nos membres, ce n'est pas facile. Même si on gagne, on perd. Dans ce cas-ci, nous croyons qu'il s'agit d'accusations gratuites, nous devons nous défendre.

Il y a quelques mois, nous avons fait une plainte au niveau du stationnement au Comité d'arrondissement en lien avec le règlement municipal. Nous voulons que l'Université cesse de diminuer les espaces de stationnement.

Nouvelles du conseil syndical (suite)

Avec la fin de la gratuité des autobus, il est possible que le problème de manque d'espaces redevienne criant. Nous devons peut-être nous rendre à l'Hôtel de ville pour défendre notre position. Nous aurons besoin de l'appui des membres.

Au campus de Longueuil, les tarifs de stationnement ont beaucoup augmenté. Dans le cadre des négociations, nous sommes en demande sur ce point. Les gens qui travaillent dans l'édifice de BRP ne paient pas de stationnement.

Ce sont des exemples où les relations ne sont pas intéressantes. Certaines personnes ayant de l'influence au Service des ressources humaines ne démontrent pas beaucoup de considération pour les personnels.

Conseil régional FTQ Estrie

Il y a eu un congrès du conseil régional les 27-28 mai dernier. L'Exécutif syndical a pris la décision de se désaffilier du conseil régional, car depuis plus de deux ans, il ne répond plus au mandat pour lequel il existe. Il est invisible dans les médias. Beaucoup de sections locales considèrent la possibilité de faire de même. Au total, quatre officiers ne se sont pas représentés sur le conseil. Nous voulions envoyer un message clair.

C'est une situation malheureuse qui est ressentie par d'autres sections locales. Nous allons suivre l'évolution du dossier.

Informations des secteurs

Différentes situations problématiques sont rapportées, comme par exemple, des lumières de secours qui ne s'allument pas lors de pannes d'électricité, des supérieurs immédiats qui tentent de décourager des personnes d'accepter un poste, des doutes sur le respect de la confidentialité des démarches d'un employé désirant obtenir un autre poste, des tâches faisant partie de notre certificat d'accréditation que l'employeur tente de refile aux étudiants diplômés, etc. Ce sont les membres qui sont les yeux et les oreilles du syndicat sur le terrain. Lorsque des situations problématiques surviennent, ne pas hésiter à en aviser le syndicat.

Le doyen de la Faculté de médecine quitte ses fonctions. Il n'aurait pas renouvelé des contrats d'une dizaine de chercheurs avant de partir. Ça pourrait avoir des impacts sur nos membres.

Le Service des technologies de l'information est en restructuration. Cinq postes de direction vont être ajoutés à moyen terme. Il y aura également des redéfinitions de postes. L'employeur demande que les employées et employés indiquent où ils se voient dans la structure.

Au campus de Longueuil, les locaux sont très utilisés par des clients externes (Bombardier, par exemple). Les espaces commerciaux au premier étage sont uniquement occupés par la pharmacie Brunet et la pâtisserie Roland. La librairie n'est pas encore confirmée.

Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU)

Le congrès du CPSU aura lieu du 26 au 29 octobre 2010.

Comité des assurances collectives

Le contrat d'assurances collectives a été renouvelé avec Desjardins Sécurité financière. Le SEESUS s'opposait à la reconduction avec Desjardins, car il y a du mécontentement de nos membres dans les dossiers litigieux. Toutefois, les autres membres du Comité se sont prononcés en faveur, car il n'y a pas d'insatisfaction dans leurs rangs. Dans le cadre de la négociation, nous demandons d'obtenir beaucoup plus d'information dans les dossiers d'assurances, mais tant que nous ne serons pas preneur de l'assurances, nous n'avons aucun pouvoir.



Stationnement : l'Université contrevient au règlement municipal

Charles Miquelon

Au cours des dernières années, il y a eu réduction des stationnements au campus principal et au campus de la santé. Tout dernièrement, un étang a été érigé grâce à la généreuse contribution de deux millions de dollars de la part des frères Lemaire, propriétaires du groupe Cascade. Ceci a entraîné la disparition de près de 500 espaces de stationnement et se veut la première phase d'un projet de réaménagement du cœur du Campus. Cet article vise à éclaircir l'historique, notre position et le suivi dans ce dossier.

La situation a commencé lorsqu'un membre nous a relaté qu'il devait se stationner de l'autre côté du chemin Ste-Catherine, que la circulation dense et le peu d'accès aux piétons montraient que ces stationnements n'étaient pas une alternative. Un autre membre du SEESUS nous mentionnait que le transport en commun n'était pas toujours possible pour un travailleur qui a des enfants à la garderie ou qui habite à l'extérieur de la ville de Sherbrooke. Il a aussi mentionné que le service de transport en commun prend une heure entre l'Université et sa demeure et que ce n'est pas envisageable. Il ajoute qu'il y a des pénalités pour le retard à la garderie. Ce ne sont que quelques exemples qui nous permettent de comprendre l'état d'esprit de plusieurs de nos membres.

Il y avait également le problème qui a été soulevé par la chaîne de télévision régionale TVA, l'année dernière. Lors de la collation des grades, ou tout autre évènement spécial, les stationnements libres sont très rares.

À travers les questions soulevées, nous avons manifesté notre désaccord auprès de l'Université. Nous n'avons eu aucune réceptivité.

Par la suite, nous avons vérifié les règlements municipaux et les dérogations qui auraient pu être en vigueur.

Nous avons constaté qu'il n'y avait pas eu de dérogation octroyée par la Ville envers l'Université de Sherbrooke. Les règlements municipaux, en termes de nombre de cases de stationnements par rapport à la superficie ou à l'accès des salles d'exposition, soins de santé, garderies, cliniques médicales, restaurants, centres sportifs et récréatifs, cinémas et théâtres ou vente au détail, n'étaient pas respectés.

Selon les règlements municipaux, il devrait y avoir 8 488 cases de stationnement pour le campus principal. Présentement il n'y a que 3 900 cases de stationnement. Nous n'avons pas à regarder bien loin pour voir que chaque midi, il est extrêmement difficile de se stationner. Le Syndicat a reçu de nombreuses plaintes de la part de ses membres concernant le stationnement.

Par conséquent, nous avons déposé une plainte formelle au Conseil de l'arrondissement du Mont Bellevue le 22 mars 2010.

Certaines informations nous laissent croire qu'un nouvel espace vert sera érigé devant une faculté. Il y aurait une nouvelle coupure de près de 300 cases de stationnement. Par la même occasion, je tiens à remercier notre nouveau fournisseur de papier Cascades, pour sa grande générosité.



12 Mouvement du personnel

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00328	Agent de sécurité Prévention — Immeubles	Classe 5	Alexandre Paquin- Simoneau	Salarié temporaire		14 déc. 09	
00380	Secrétaire de direction Philo et éthique appl.—FLSH	Classe 6	Louise Lemieux	Secrétaire Serv. relation avec les diplômés	Classe 4	1 février	Décision de Catherine Béliveau de ne pas conserver le poste
00490	Tech. de la documentation CRP—Faculté d'éducation	Classe 8	Ginette Grenier	Salariée temporaire		8 février	Décision de Mélanie Hotte de ne pas conserver le poste
00525	Commis I (comptabilité) Finances—SRHF	Classe 5	Ginette Lamontagne	Personne de l'extérieur		24 février	
00530	Préposé gestion locaux et labo. Régie des salles—FMSS	Classe 4	Bertrand Ducharme	Commis gestion locaux ADM / FMSS	Classe 5	14 déc. 09	
00531	Secrétaire de direction Lettres et comm.—FLSH	Classe 6	Sylvie Gallant	Salariée temporaire		17 juin	Décision de Guylaine Desautels de ne pas conserver le poste
00539	Commis I (adm. & inscr.) Registraire	Classe 6	Johane Lelièvre	Commis II (adm. & inscr.) Registraire	Classe 4	22 mars	
00542	Technicien en S.O. ADM/F. administration	Classe 10	Vincent Boulianne	Salarié temporaire		1 février	
00546	Préposé au stationnement Immeubles	Classe 2	Stéphane Boislard	Salarié temporaire		7 mars	
00550	Tech. documentation Service des biblio et archives	Classe 8	Marguerite Roy	Tech. documentation CRP—F. d'éducation	Classe 8	22 février	
00554	Commis (rémunération) Finances — SRHF	Classe 6	Caroline St-Cyr	Salariée temporaire		26 avril	
00556	Commis II (accueil & inform.) Programme prédoctoral — FMSS	Classe 4	Sonia Benoît	Commis au guichet Centre culturel	Classe 4		
00557	Secrétaire de direction Centre form. et péd. — FMSS	Classe 6	Christiane Jacques	Secrétaire Centre form. et péd.—FMSS	Classe 4	18 janvier	
00560	Secrétaire direction Ressources humaines — SRHF	Classe 6	Catherine Béliveau	Secrétaire direction Philo et éthique appl.—FLSH	Classe 6	8 février	
00562	Commis aff. académiques Gestion de l'ducation et formation continue—F. éducation	Classe 6	Agathange Leclerc	Secrétaire de direction Psychoéducation— F. éducation Longueuil	Classe 6	29 mars	Longueuil
00563	Commis aff. académiques ADM/Faculté génie	Classe 6	Karine Bolduc	Secrétaire de direction EPP—F. éducation	Classe 6	10 mai	

Mouvement du personnel (suite)

13

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00564	Technicien en S.O. STIC—FMSS	Classe 10	Éric Talbot	Salarié temporaire		1 février	
00566	Magasinière FMSS	Classe 5	Ginette Beaudoin	Commis clientèle Centre de services	Classe 5	8 mars	
00569	Aide de laboratoire Atelier central - FMSS	Classe 2	Denyse Bergeron	Animalière Biologie — F. sciences	Classe 4	16 février	
00572	Tech. de la documentation Biblio et archives	Classe 8	Mylène Lalonde	Salariée temporaire		3 avril	Longueuil
00573	Secrétaire de direction Réadaptation - FMSS	Classe 6	Nicole Martel	Personne de l'extérieur		15 février	
00577	Tech. en informatique S.T.I.	Classe 10	Nicolas Marcotte	Personne de l'extérieur		6 avril	
00578	Préposé au SSAP Service du sport et act. physique	Classe 4	Donald Ross	Salarié temporaire		7 mars	Temps partiel
00583	Tech. sécurité informatique S.T.I.	Classe 10	Sylvain Rousseau	Tech. systèmes ordinés S.T.I.	Classe 9	29 mars	
00585	Tech. administration Finances—SRHF	Classe 8	Lucie Domon	Salariée temporaire		1 mars	
00588	Agent sécurité—prévention Immeubles	Classe 5	André Scallon	Agent sécurité—prévention Immeubles	Classe 5	22 février	Horaire
00593	Secrétaire de direction Biochimie—FMSS	Classe 6	Kathleen Bélanger	Secrétaire de direction ADM/FMSS	Classe 6	6 avril	
00594	Commis (rémunération) Finances	Classe 6	Guylaine Desautels	Salariée temporaire		14 juin	
00597	Tech. en administration Faculté de droit	Classe 8	Annie Bezeau	Tech. en informatique S.T.I.	Classe 9	12 avril	
00598	Secrétaire de direction Faculté de droit	Classe 6	Karina Bergeron	Salariée temporaire		19 avril	
00600	Infirmière Santé—S.V.E.	Classe 10	Marie Mercier	Personne de l'extérieur		17 mars	Temps partiel (moins de 12 mois/année)
00602	Secrétaire de direction Rech. & études sup.—FMSS	Classe 6	Nadine Bélanger	Salariée temporaire		26 avril	
00604	Secrétaire Sc. santé comm.—FMSS	Classe 4	Geneviève Gaudette	Salariée temporaire		19 avril	
00605	Secrétaire de direction Biochimie—FMSS	Classe 6	Louise Turcotte	Commis aux stages Sc. Infirmières—FMSS	Classe 6	12 avril	
00606	Commis aff. académiques ADM/FLSH	Classe 6	Nicole Beaulieu Mélanie Pellerin Cloé Gilbert	Remplacement Salariée temporaire Salariée temporaire		6 avril 6 avril 12 avril	3 postes
00607	Tech. information & rédaction ADM/Faculté d'éducation	Classe 8	Sylvie Gagné	Comm. affaires académiques Faculté de génie	Classe 6	26 avril	Temps partiel (moins de 12 mois/année)
00609	Commis service clientèle Campus de Longueuil	Classe 5	Sylvie Tessier	Commis reprographie ADM/Faculté de génie	Classe 4	12 avril	
00610	Serrurier Immeubles	Classe 5	Mario Bernard	Journalier Immeubles	Classe 2	21 mars	

Mouvement du personnel (suite)

14

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00611	Commis réception de march. et gestion matières résiduelles Immeubles	Classe 5	Robert Aumais	Personne de l'extérieur		16 mai	Non officiel
00615	Commis (comptes à payer) Finances—SRHF	Classe 5	Rosa-Maria Goulet Josée Dessureault	Commis saisie de données	Classe 4	19 avril 19 avril	2 postes
00616	Agent d'administration Service des stages et placement	Classe 7	Marie-Noëlle Rousseau	Secrétaire ADM/Faculté d'administration	Classe 4	30 mai	
00618	Comm. aff. académiques Programme prédoctoral—FMSS	Classe 6	Audrey Tremblay-Juneau	Salariée temporaire		8 août	
00621	Horticultrice Immeubles	Classe 4	Marie-Claude Gosselin	Personne de l'extérieur		11 avril	Poste moins de 12 mois par année
00627	Préposé à l'entretien (Terrain) - Immeubles	Classe 4	Richard Couture	Salarié temporaire		8 août	Décision de Bertrand Ducharme de ne pas conserver le poste
00630	Commis I (résidences) Hébergement—SVE	Classe 6	Amélie Campagna	Secrétaire Réadaptation - FMSS	Classe 4	16 mai	
00634	Commis aux postes Finances—SRHF	Classe 4	Jacques Martin	Journalier-chauffeur Immeubles	Classe 3	31 octobre	
00643	Préposé gestion des locaux et labo—Régie des salles—FMSS	Classe 4	Marco Fortier	Salarié temporaire		31 mai	Non officiel
00647	Commis (rémunération) Ressources humaines—SRHF	Classe 6	Lyne Ménard	Salariée temporaire		14 juin	
00674	Commis (fonds avec restriction) Finances—SRHF	Classe 6	Liza Lang	Commis (comptes à payer) Finances—SRHF	Classe 5	10 juin	
00679	Tech. approv., douane et trafic Finances—SRHF	Classe 8	Jo-Anne Larochelle	Personne de l'extérieur		2 juin	
00681	Commis (animation & aide financière) - SVE	Classe 6	Vanessa Stratford	Secrétaire Études méd. prédoct.) - FMSS	Classe 4	21 juin	
00684	Secrétaire Centre form. et péd.—FMSS	Classe 4	Mylène Fortier-Dodier	Salariée temporaire		23 août	
00691	Agent d'adm. (accueil et info) Centre de services—Registraire	Classe 7	Martine Goyette	Comm. aff. académiques Faculté d'administration	Classe 6	14 juillet	
00694	Journalier Immeubles	Classe 2	François Lizée	Salarié temporaire		22 août	
00696	Comm. aff. académiques Faculté d'administration	Classe 6	Nathalie Beaudet	Salariée temporaire		25 juillet	Longueuil
00702	Tech. systèmes électr. et électroniques—Immeubles	Classe 10	Alain Trottier	Personne de l'extérieur		15 août	
00714	Tech. en génie chimique Faculté de génie	Classe 10	Stéphane Guay	Personne de l'extérieur		30 août	
00715	Secrétaire Stat. et transport durable—Immeubles	Classe 4	Rosa-Maria Goulet	Commis saisie de données Finances	Classe 4	15 août	
00720	Comm. aff. académiques Centre d'entreprises—F. administration	Classe 6	Vicky Desrosiers	Salariée temporaire		22 août	
00726	Agent sécurité-prévention Immeubles	Classe 5	Laurent Turcotte	Changement d'horaire		16 juillet	
00727	Électricien Immeubles	Classe 7	Jean Monfette	Salarié temporaire		18 juillet	

N°	AFFICHAGE		OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT		ENTRÉE EN FONCTION	PARTICULARITÉS
00730	Animalière Biologie—Sciences	Classe 4	Linda Boisclair	Salariée temporaire			Temps partiel
00732	Commis aff. académiques CUFE	Classe 6	Maryse Paradis	Commis I Stages et placement	Classe 6	19 septembre	
00734	Tech. en S.O. STIC—FMSS	Classe 10	Alain Martineau	Salarié temporaire		8 août	
00735	Secrétaire direction Ressources humaines—SRHF	Classe 6	Louise Corriveau	Secrétaire direction Centre form. et péd.—FMSS	Classe 6	19 septembre	
00740	Tech. approv. douane & trafic Finances—SRHF	Classe 8	Sandra Nolet	Salariée temporaire		18 août	
00744	Technicienne-animalière Animalerie—FMSS	Classe 9	Sonia Benoît	Commis (accueil et info) Programme prédoctoral—FMSS	Classe 4	18 avril 2011	
00746	Tech. de labo Pédiatrie—FMSS		Anne-Marie Hogue	Personne de l'extérieur		2 août	Recherche
00751	Tech. en administration Sciences infirmières—FMSS	Classe 8	Francine Brodeur	Tech. en administration Magasin—FMSS	Classe 8	10 octobre	
00758	Commis aux acquisitions Bibliothèques et archives	Classe 5	Anne-Marie Roy	Commis (soutien à l'enseign.) Programme prédoctoral—FMSS	Classe 6		
00759	Commis (avantages sociaux) Ressources humaines—SRHF	Classe 6	Louise Mailhot	Commis (avantages sociaux) Anim. & aide fin.—SVE	Classe 6	4 octobre	

Programme de bourses ~ Automne 2010

Le programme de bourses d'études du SEESUS nous revient cet automne encore. Trois bourses d'études d'une valeur de 500 \$ chacune seront remises aux enfants des membres inscrits à temps complet à l'Université de Sherbrooke.

Conditions d'admissibilité

Enfant à charge de moins de 25 ans, étudiant à temps complet à l'Université de Sherbrooke.

Critères de sélection

- 1^{re} bourse** Caractère social (ex. : implication humanitaire)
- 2^e bourse** Rendement académique à l'Université
- 3^e bourse** Au hasard parmi les demandes reçues

Comité de sélection

Les membres de l'Exécutif syndical

Date limite du concours

Le vendredi 12 novembre 2010

Vous devez fournir :

- le nom du parent membre du Syndicat
- le nom de l'enfant
- l'attestation d'études à l'Université de Sherbrooke
- un relevé de notes
- une copie d'un document démontrant l'âge de l'enfant

et nous l'expédier au bureau du Syndicat - local F1-230, Pavillon J.-S.-Bourque.



Affichez vos couleurs!

Nous vous invitons à porter fièrement votre écusson aux couleurs d'abeille afin de démontrer votre détermination et solidarité à faire évoluer positivement la négociation de la convention collective.

Si vous ne l'avez pas déjà, l'assemblée générale sera une occasion de vous en procurer un. N'hésitez pas à le demander à votre déléguée ou délégué de secteur ou encore directement au bureau du Syndicat.

Le comité de négo a besoin de vous!



le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCFP 7498

RESPONSABLE : Richard Corriveau
COLLABORATION : Joane Malenfant, Madeleine Couture, Odile Couture,
 Charles Miquelon, Daniel Proulx

IMPRESSION : Photocopie Jacques Gagné Inc.

COURRIEL : SEESUS@USherbrooke.ca
TÉLÉPHONE : 819-821-7646
TÉLÉCOPIEUR : 819-821-7627
PAGE WEB : <http://www.seesus.ca>